

## L'exaspération des habitants et commerçants de la Place Trompette

Ils ont manifesté cette matinée du 6 février pour exprimer leur ras-le-bol, ils demandent une intervention concrète de l'État



L'exaspération des habitants et commerçants de la Place Trompette

" Faire croire aux Auscitains « que tout ça n'est pas bien grave » semble être le leitmotiv récurrent des responsables locaux de la Police Nationale de ce département. Or, depuis deux ans, nous n'avons eu de cesse de demander aussi bien à la mairie d'Auch qu'aux responsables locaux de la Police Municipale et Nationale, de procéder à des contrôles d'identité et à des interpellations, si nécessaires, dans le souci de faire régner, à nouveau, la tranquillité publique dans ce quartier. Des personnes y vivent, d'autres y travaillent, d'autres y font leurs courses, et c'est en toute impunité, que « d'autres » organisent divers trafics, de jour comme de nuit, au grand jour, sous les yeux d'un État semblant devenu impuissant.

Un automobiliste qui n'a pas payé son horodateur au parking souterrain, écope d'une amende dans la journée. Des personnes qui vendent en toute impunité des stupéfiants sur la Place Porte Trompette ou qui brûlent des voitures dans les parkings souterrains demeurent à ce jour impunies. Nous aimerions comprendre !

Nous avons dû investir, sur nos propres deniers, pour faire installer des caméras (Passage Tourterelle). Mais, en tant que particuliers, nous sommes restreints à un certain périmètre de surveillance. On ne peut tout voir. De son côté, la Mairie semble avoir installé des caméras de surveillance à de nombreux endroits au centre-ville qui ne sont pas encore fonctionnelles. Qu'attend-on ? Une action plus grave que des voitures brûlées ? Faut-il qu'il y ait un mort pour que les choses bougent ? Il faut espérer que non ! Ou alors nous aimerions comprendre !

Nos vitrines sont caillassées, nous nous faisons insulter, les voitures sont brûlées, la Place est squattée et vandalisée, les parterres de fleurs servent de poubelles, d'autres parterres servent de « lieu d'échanges » pour leurs commerces illicites. Que les services de la Police, de la Mairie et de la Justice nous fassent savoir quel est le délit qui les fera réagir.

Des pétitions ont été envoyées, des commerçants et résidents ont interpellé les élus individuellement. Un service de l'État est même venu sonder de nombreux commerçants du centre-ville d'Auch à l'automne 2017, sur l'évolution et la dégradation des conditions de vie des habitants de ce secteur. Madame la Préfète, qu'a-t-il été mis en place depuis ?

À notre niveau, nous demandons la création d'une Brigade Anti Criminalité (BAC) au commissariat d'Auch, comme il en existe dans la majorité des commissariats de l'hexagone. Ceci, afin de lutter au mieux contre la délinquance locale. À nos yeux de néophytes, les équipes civiles semblent le mieux adaptées à ce type de missions.

Madame la Préfète, Monsieur le Maire, Madame la Commissaire, les citoyens de ce quartier ne sont plus en sécurité et vous en portez la responsabilité. Nous attendons une réponse forte de l'État".